

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : CG du Puy-de-Dôme

## Aménagement du site du Puy de Dôme (phase 2) AUVERGNE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Auvergne  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Conseil Général du Puy-de-Dôme

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**81 063 911 €**

Montant FEDER obtenu  
**12 000 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier approuvé en septembre 2009

### MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public

### CONTACTS

Yannick Romanaz  
SGAR

Philippe Morge  
Pôle Grand Site  
CG Puy-de-Dôme

Le grand projet consiste à l'aménagement du site du puy de Dôme afin de préserver et de valoriser ce patrimoine naturel remarquable. Il s'inscrit dans un grand projet soutenu par l'Etat «opération grand site du Puy de Dôme», qui comprend trois phases. Le financement, demandé à travers la procédure grands projets, concerne la réalisation de la deuxième phase. Il s'agit de l'aménagement des accès du site dans une perspective de développement durable et de la mise à niveau de l'accueil vis-à-vis des standards de sites européens de même renommée.

Le projet de réorganisation de l'accès au sommet du puy de Dôme consiste à faire du puy de Dôme le premier «grand site de France» majoritairement écologique en supprimant l'accès routier et en le remplaçant par la mise en place de cheminements piétonniers et par un train panoramique à crémaillère, alimenté par électricité, permettant, d'accéder au sommet toute l'année, en toute sécurité et sans production de bruit et de pollution.

### Réussir son financement FEDER



Les relations entre le porteur de projet et l'autorité de gestion doivent commencer très en amont, dès le début du projet

*Conseil Général du Puy-de-Dôme*



# LES



### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- très bonne interaction entre l'autorité de gestion et le porteur de projet
- professionnalisme des ressources humaines dédiées au projet

### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté car la procédure nationale pour les projets de transport est très lourde

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)

